

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE

CHEMINOT †

MOSELLE
57420



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 12 DECEMBRE 2024 à 20 heures**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

Présents : ALEXANDRE Philippe, HENOT François, KALIS Lionel, BARTHEL Gérald, MAILLARD Jean-Noël, MATHIEU Isabelle, LORRAIN Christine, BELIN David, TONDON Jean-Pierre, ROBIN Richard JOLY Anne-Lise, VINCENT Maria et SCHMISSER Mickaël

Absents Excusés : GRANDJEAN Aurélie (pouvoir donné à HENOT François)

Date de convocation : 05/12/2024

Approbation du PV du Conseil Municipal du 28/10/2024 : 1 abstention (LORRAIN Christine)

Monsieur Philippe ALEXANDRE est nommé secrétaire de séance.

Le point RPQS mis à l'ordre du conseil, est reporté au prochain conseil. Monsieur Tondon était absent excusé pour donner les explications relatives à ce rapport.

Délibération n°17 – Vente parcelle rue des Trois Chemins à SCI de Gravonne :

Après l'exposé du Maire et pour donner suite à la demande de la SCI de Gravonne, représentée par Monsieur Olivier LORRAIN, il est décidé de vendre les parcelles sises rue des Trois Chemins. Parcelles bornées par un géomètre suivant plan établi.

La somme pour la vente de ces parties de terrain est fixée à 500.00€.

Les nouvelles références cadastrales de ces parcelles sont :

- Section n°8
- N°b21 / 0.13 et n°d21 / 0.35
- Surface : 48 centiares

Les nouvelles parcelles seront déclassées du domaine public communal dans le cadre d'une promesse de vente ou d'attribution d'un droit réel civil dès lors que la désaffectation du bien concerné est décidée par l'autorité administrative compétente et que les nécessités du service public ou de l'usage direct du public justifient que cette désaffectation permettant le déclassement ne prenne effet que dans un délai fixé par la promesse.

Le Conseil Municipal décide de la sortie de cette parcelle du domaine public sans la réalisation d'une enquête publique en vue de la destination future des parcelles et de leurs superficies.

Les frais d'arpentage et de bornage seront pris en charge par la SCI de Gravonne.

13 voix pour / 1 abstention (David BELIN)

Délibération n°18 – Demande de subvention Région Grand Est :

Le Conseil Municipal sollicite une subvention à la Région Grand Est, subvention inscrite dans le Pacte pour les Ruralités.

Après l'exposé du Maire relatif aux travaux de rénovation de toiture de l'ancienne mairie, sise 2 rue Principale à Cheminot, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer sa demande de subvention sur le site de la Région Grand Est.

A l'unanimité

RPQS Eau 2023 / RPQS Assainissement 2023 :

Selon l'exposé de M. Tondon, le rapport RPQS a été détaillé notamment sur les points de qualité et de tarification de l'eau distribuée aux habitants de la commune. Il y a eu une augmentation du nombre d'habitants et d'abonnés, mais ce sont deux choses différentes.

Il dit aussi que les volumes ont diminué, les habitants ont moins consommé.

Les analyses sont conformes et le rendement du réseau est bon. La perte au niveau du réseau est en amélioration.

L'évolution est positive, le prix de l'eau achetée à Metz a été négociée (baisse considérable), bien que l'eau soit relativement chère à Cheminot.

Un gros emprunt va être réalisé afin d'entreprendre des travaux sur les réseaux d'eau qui doivent être remis aux normes et ainsi améliorer le rendement. Cet emprunt sera subventionné à hauteur de 70% notamment par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

34 communes sont afférentes au Syndicat des Eaux.

Concernant la part assainissement, elle a baissé au niveau de l'utilisateur.

Les rapports Eau et Assainissement 2023 ont été approuvés à l'unanimité.

Points divers :

M. Tondon rappelle les différents événements à venir, notamment le Noël des enfants le samedi 14 décembre et le repas des anciens le dimanche 15 décembre.

Les Vœux du Maire auront lieu le dimanche 5 janvier 2025 à 11h à l'Espace Caminétois.

M. Maillard demande ce qu'il en est de la Communauté de Communes du Sud Messin.

M. Belin évoque le remplacement de la chaudière de l'Espace Caminétois et demande une nouvelle fois les délégations du Maire.

La séance est levée à 21h15.

CM du 12/12/2024

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
ALEXANDRE	Philippe	Conseiller	
BARTHEL	Gérald	3 ^{ème} adjoint	
BELIN	David	Conseiller	
GRANDJEAN	Aurélie	Conseillère	Excusée
HENOT	François	Maire	
JOLY	Anne-Lise	Conseillère	
KALIS	Lionel	4 ^{ème} adjoint	
LORRAIN	Christine	Conseillère	
MAILLARD	Jean-Noël	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SCHMISSER	Mikaël	Conseiller	
TONDON	Jean-Pierre	1 ^{er} adjoint	
VINCENT	Maria	2 ^{ème} adjoint	